



Prelevement de frais droit au découvert

Par **gerard noe**, le **23/01/2008** à **15:13**

Bonjour, Ma banque "la banque Postale" me refuse l'autorisation de découvert mais prélève chaque trimestre 1 euro de frais d'utilisation de découvert, j'ai demandé le remboursement mais je n'ai à ce jour aucune réponse dans quelle mesure ont ils le droit de prélever cette somme et quel recours ai je à l'encontre de ma banque. Merci